

La collectivité unique reportée sine die

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

22 mars 2013

CHRONIQUE D'UN ÉCHEC ANNONCE

Comme nous l'avions prévu, les 14 congrès des élus guadeloupéens n'ont

pas débouché sur l'adoption d'une résolution qui puisse engager la Guadeloupe sur une quelconque évolution institutionnelle. C'est l'acte III de la décentralisation qui sera appliquée en Guadeloupe.

14ème congrès des élus

Le congrès s'est conclu sur un compromis qui ressemble fort à un échec pour le camp des partisans d'une collectivité unique. La résolution adoptée par le congrès entérine le fait qu'il n'y a pas d'accord entre les élus pour aller vers une autre organisation politico-administrative fondée sur une collectivité spécifique dans le cadre de l'article 73. Partant, c'est la nouvelle loi dite acte III de la décentralisation concoctée par le gouvernement, instaurant un nouveau cadre pour les collectivités départementales et régionales qui sera appliqué en Guadeloupe. Pour autant, les socialistes ont fait mine de ne pas fermer complètement la porte. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Jacques Gillot a pu présenter la résolution adoptée comme un compromis puisqu'il y est dit que les élus se donnent rendez-vous pour débattre à nouveau de la question lorsqu'ils auront réussi à trouver un accord pour évoluer vers une collectivité unique.

HARO SUR LE BOREL

| Josette Borel-Lincertin met les pieds dans le plat

La Présidente de Région a prononcé un discours tranché contre la collectivité unique. D'aucuns ont trouvé ses propos outranciers, quand ses amis parlent de conviction.



Josette Borel-Lincertin

Lorsque Josette Borel-Lincertin prend la parole suite au discours soft de Jacques Gillot, tout le monde s'attend à une réponse du même cru puisque le président du conseil général avait en quelque sorte lissé au possible son propos. Pas quant au fond, mais dans la forme et sur le ton. Mais Josette

Borel-Lincertin n'a en mémoire qu'une seule réalité : l'échec d'un accord non trouvé la veille lors de la réunion de la commission paritaire mixte, chargée de rédiger les résolutions. Elle est venue pour en découdre. Son intervention est donc un discours offensif, bien décidée à marteler ses convictions et marquer son désaccord profond avec le projet de collectivité unique. Dès qu'elle entame son chapitre pour réfuter la collectivité unique, dans l'hémicycle on entend circuler un long murmure. La guerre est déclarée chuchote un élu. La Présidente de Région dit tout le mal qu'elle pense de la collectivité unique, évoque la fusion des deux assemblées, vrai casse-tête selon elle pour caser les doublons. Le congrès est mort souffle un confrère. Madame Borel-Lincertin ne lâche rien. Elle établit des comparaisons entre la Polynésie où s'exerce la plus grande autonomie dans la République française et la Guadeloupe encore régie par le droit commun. D'autres comparaisons entre la Martinique et la Guyane d'une part et la Guadeloupe d'autre part font grincer des dents. Chaque fois c'est pour signifier qu'encore dans le droit commun nous sommes mieux lotis qu'eux. Inadmissible jugeront certains. Mais la présidente de Région défend son opinion, celle des socialistes, et n'encore. Sans louvoyer sans finasser. Le moins qu'on puisse dire c'est que cela n'a pas eu l'heure de plaire à tout le monde. Loin s'en faut !

À DROITE

Marie-Luce se positionne

Marie-Luce Penchard (à gauche)

La droite s'est présentée dispersée à ce 14 ème congrès des élus. Alors que Laurent Bernier soutenait dur comme fer la collectivité unique prônée par Jacques Gillot, Marie-Luce Penchard dont on pourrait dire que sa mère Lucette Michaux Chevry est en quelque sorte à l'origine de cette longue interrogation sur notre avenir institutionnel avec la fameuse déclaration de Basse-Terre à un moment il est vrai où elle était assaillie de toutes sortes de tracasseries judiciaires, Marie-Luce Penchard donc a fait une longue digression pour expliquer qu'en ces temps de disette budgétaire, il fallait mieux tenir que courir. Marie-Luce Penchard a évoqué son expérience de ministre qui en sait long sur la question. Et puis elle a tout simplement fait le constat de la dissension de la gauche sur la question. Ce qui est une évidence criante. Cela dit Marie-Luce a sans doute commencé sa campagne pour les municipales, convaincue qu'aujourd'hui, la collectivité unique n'a pas la côte auprès des électeurs. Elle apprend vite Marie-Luce. Il aura suffi qu'elle soit plus souvent sur le terrain...

DIX ANS PLUS TARD

Aldo ne varietur

Blaise Aldo est sans doute l'élu le plus constant des deux assemblées réunies. Il a été le premier en 2003 en total désaccord avec son chef de file de l'époque Lucette Michaux-Chevry à avoir rejeté toute évolution statutaire. Dix ans plus tard son discours n'a pas varié d'un iota. À l'heure des résolutions il a judicieusement demandé pourquoi interroger le peuple si nous ne sommes d'accord sur rien ? Élémentaire...

PAS DE FUMÉE SANS FEU

Le bon mot de José Toribio

José Toribio (au centre)

À l'occasion de ce 14 congrès le meilleur bon mot est à mettre à l'actif de José Toribio. Le maire du Lamentin avait déclaré juste avant le congrès que de ce conclave il ne sortirait qu'une épaisse fumée noire. Il avait raison. Mais nous ne cherchions pas à élire un pape !

EN COULISSE

À défaut d'un consensus...

Victorin Lurel (à droite)

Beaucoup ont été étonnés de la proposition d'un compromis formulé par Jacques Gillot à une heure avancée de la nuit, il est vrai. Ses partisans, Dominique Théophile en tête, n'en revenaient pas. Ils auraient préféré boire le calice jusqu'à la lie. Sauf qu'en parcourant l'hémicycle, il n'est pas sûr du tout que Jacques Gillot eut remporté la mise en mettant aux voix la première mouture concoctée quant à la résolution concernant l'adoption d'une collectivité unique. José Toribio avait déjà quitté les lieux ; Ary Chalus idem, Jean-Marie Hubert n'était plus là, la droite ne faisait plus l'appoint ayant perdu Aldo et Penchard. Bref, le pari était risqué. D'aucuns disent que c'est Victorin Lurel en personne qui aurait suggéré à Jacques Gillot de proposer un compromis que les socialistes bien sûr voterait. Histoire pour le président du conseil général de ne pas perdre la face. Compromis que n'ont pas voté en revanche les partisans de la collectivité unique.



Ary Chalus (à droite)

UN PAVE DANS LA MARE

| Le cri de détresse de la jeunesse

Le congrès des élus édition mars 2013 a signé le glas de l'adhésion de la population. Les signes avant-coureurs ne trompaient pourtant pas. Avec un chômage qui touche près de 60 % des jeunes, une violence de plus en plus présente, les Guadeloupéens n'ont jamais été aussi peu préoccupés par la question statutaire. Le rappel à l'ordre a commencé par un discours prononcé par l'ancienne présidente du conseil régional de la jeunesse Odile Maxo. La jeune femme a porté jusques dans le palais du Conseil général, la voix d'une jeunesse diplômée mais au chômage. " *Si les jeunes se désengagent de la vie politique, c'est qu'ils sont bien trop préoccupés par leur survie au quotidien* " avance-t-elle. Survie. Le mot est lâché, mais ne semble pas émouvoir outre mesure les politiciens dont certains discutent même entre eux. Les conditions de vie de la jeunesse guadeloupéenne n'intéressent-elles pas les élus ? Un deuxième coup de fouet est venu par la voix maladroite et forte de Bruce Flory, jeune adulte en insertion très impliqué dans la médiation avec les jeunes en difficulté. À grand renfort de phrases chocs, il martèle devant les congressistes et

médias présents l'urgence de la situation chez les jeunes. " Vous parlez toujours des jeunes pour donner du crédit à vos discours à l'approche des élections mais au final, ka nou ka fè ? ", interroge le jeune homme. Bien qu'il ait été salué par une salve d'applaudissements, la résolution des élus de poursuivre leur quête du saint Graal statutaire pose la question de la lecture qu'ont les politiques des priorités et de la réalité du pays.

ÂGE TENDRE

Les élus rejouent la guerre des boutons...

Le 14ème congrès des élus s'est ouvert vendredi dernier avec plus d'interrogations sur sa pertinence que d'e points à son ordre du jour. Si le discours du président du Congrès Jacques Gillot clamant qu'il ne "briguera aucun mandat en 2015" a laissé perplexe, la prise de parole de la présidente de Région Josette Borel-Lincertin au sujet de l'assemblée unique avait un air de ressemblance avec certains sketchs d'Anne Roumanoff où " *On ne nous dit pas tout !* ". Très vite, le congrès a pris des airs de cours de récréation avec ses clans et sa nouvelle guerre des boutons. Le but : récolter le plus d'applaudissements grâce à des discours enflammés où Mandela et Césaire sont pris à témoin. Côté coulisses, de la consultation discrète du téléphone, à l'appel à peine masqué par la main, d'autres surenchérissent avec la consultation de leur profil Facebook sans aucune gêne. Autres éléments qui prêtent à sourire, les pauses. Que ce soit pour le déjeuner, la collation du soir ou un dernier rafraîchissement, le retour dans l'hémicycle s'est avéré très dur pour les élus. L'illustration la plus criante étant la menace de dernier recours du président face à des congressistes récalcitrants : " *Nous allons fermer le bar !* ". Notons juste qu'elle a su convaincre les retardataires de revenir de leur pause. En final, un traité de paix sorte d'accord de désaccord a pu être signé par les deux parties après moultes discussions sur l'art et la manière de formuler le désaccord. Comme quoi, même là, ils ont eu du mal à trouver un terrain d'entente.